



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fracture numérique et ruralité

Question écrite n° 14704

Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fracture numérique qui existe dans les territoires ruraux qui se différencient de plus en plus des zones urbaines par la disparition d'un grand nombre de services : disparition des distributeurs automatiques de billets, fin des services postaux, accueil aux impôts etc. Les fractures territoriales sont plus marquées que jamais. Un autre signe de fracture territoriale et sociale marquant et pourtant souvent passé sous silence, est la fracture numérique et l'illectronisme. Alors que l'on demande de plus en plus à l'ensemble de la population de réaliser les démarches administratives en ligne, certains en sont incapables du fait du manque de connexion mais aussi de formation, comme les personnes âgées. Cette difficulté est en partie surmontée par les maisons « France services » mais ce n'est pas suffisant. Il est légitime de se demander s'il est normal qu'en France, en 2024, qu'une personne se voit privée d'un accueil humain pour la guider et doive quand même exécuter des démarches en ligne impossible à réaliser pour elle. L'absence de connexion de certains foyers est une réalité. Cette injustice semble d'autant plus grande lorsqu'un village est en zone blanche alors que les communes voisines sont connectées. Il lui demande donc de mettre rapidement en place des mesures pour ne pas pénaliser les aînés et pour leur permettre un accès aux démarches désormais toutes numériques, quand l'accueil physique de ces dernières est impossible ; l'isolement numérique n'est plus tolérable.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14704

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 584

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)